

NOTE D'OPPORTUNITÉ

Objet : Réalisation d'un giratoire sur la RD21 – Carrefour de la Poste

Contexte :

Le carrefour de la Poste, situé sur la RD21 entre le pont du Safranier et le bureau de poste, constitue un point névralgique en plein cœur du village. Ce carrefour dessert plusieurs accès secondaires et concentre un trafic important. La vitesse excessive de certains véhicules entrant dans le centre-bourg engendre des risques pour les piétons, les riverains et les usagers des voies adjacentes.

Enjeux :

- **Sécurité routière** : réduire la vitesse des véhicules pénétrant dans le centre du village et limiter les risques d'accidents.
- **Sécurité des accès** : organiser et fluidifier les manœuvres en sécurisant les trois accès supplémentaires connectés au carrefour.
- **Cadre de vie** : améliorer la protection des habitants, des piétons et des usagers à proximité immédiate d'équipements publics et de commerces.

Proposition :

La création d'un rond-point au niveau du carrefour de la Poste permettrait :

- D'imposer mécaniquement un ralentissement à l'ensemble des véhicules arrivant par la RD21,
- De sécuriser les différents accès en hiérarchisant les priorités,
- De faciliter la circulation et la lisibilité des cheminement,

Partenariat :

La RD21 étant une voirie départementale, le projet devra être conduit en concertation étroite avec le Conseil Départemental, gestionnaire de la voirie. Une étude conjointe permettra de définir :

- La faisabilité technique et financière,
- Le dimensionnement de l'ouvrage,

Conclusion :

Au regard des enjeux de sécurité routière, de protection des accès et de qualité de vie, la réalisation d'un giratoire au carrefour de la Poste apparaît comme une opération prioritaire et structurante pour la circulation au cœur du village. Il est proposé d'engager sans délai une démarche de concertation avec les services techniques départementaux afin de lancer les premières études.

AR Prefecture

006-210600573-20250828-250810-DE
Reçu le 11/09/2025
Publié le 11/09/2025